



# La Gazette de Condillac

## SOLIDARITE UKRAINE

L'ensemble des communes Française se mobilise pour apporter un soutien matériel et financier aux femmes et enfants obligés de fuir l'avancée des troupes russes et de toutes les exactions générées par la guerre.

Ce peuple est comme nous, il ne demande qu'à vivre en paix.

A l'intérieur de ce bulletin, vous trouverez les informations nécessaires pour participer à cet élan de générosité.

M A R S 2 0 2 2

### MAIRIE

L'équipe municipale,  
et

Mme Séverine Brachet  
Secrétaire de mairie  
vous accueillent les :  
mercredis de 14h à 16h30  
vendredis de 9h à 11h30.

#### Contact

04 75 90 07 00  
mairie.condillac@orange.fr

<https://www.mairie-condillac.fr/>

### DECHETERIES DE

#### L'AGGLO

#### LA LAUPIE

Lundi, Mercredi, Vendredi  
et Samedi  
de 9h à 12h  
et  
de 14h à 17h30

### ASSOCIATIONS

#### ACCA

Président: Bernard ROJAT  
06 09 32 00 03

#### Amicale des chasseurs de sangliers de Condillac

Président: Philippe ROSTAN  
06 81 55 15 23

#### Comité des fêtes :

Président: Jean Luc ORAND  
04 75 54 49 32

#### St Pierre aux Liens et du Patrimoine de Condillac

Président: Jean Luc ORAND  
04 75 54 49 32

#### Nourrices agréées

Condillac : MILLION Francette  
04 75 46 70 94  
MEGE Françoise  
06 76 40 84 13

Bonlieu : PIA Véronique  
06 78 01 06 11  
BAULEIGUE Angélique  
06 75 37 23 64

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2022 a commencé avec une situation sanitaire toujours compliquée, mais il semble que pour le printemps nous pouvons espérer, enfin, reprendre une vie normale avec tous ses petits bonheurs tels que recevoir ses amis, sortir sans masque et autres contraintes, tout cela en ayant l'esprit tournée vers une guerre proche de chez nous et qui ne peut qu'impacter la France.

Pour vos élus et notre personnel, ce début d'année a été marqué par un très net manque de civisme, panneaux routiers arrachés sur la route des Mongis, route dégradée avec arrachement de l'enrobé pour une traversée souterraine de voirie communale sans aucune autorisation de la mairie, et pour finir, un résidant qui « s'amuse » au détriment de notre agent recenseur.

Sachez que tout cela, outre le fait d'absorber un temps précieux aux élus et à notre secrétaire, **vous** coûte de l'argent...

De mauvaises habitudes semblent aussi ressurgir, à la suite d'une « dénonciation », la Chambre Régionale des Comptes nous a envoyé un courrier rappelant le respect des règles pour l'attribution de subventions à l'association Solidarité Elisa. Nous avons répondu à la Chambre, documents à l'appui, que cette association, ayant cessé son activité en 2019, ne bénéficie plus de subventions depuis 2018 et que pour les années précédentes les règles avaient été respectées comme pour les autres associations du village. Si cela n'avait pas été le cas, l'opposition du mandat précédent, si prompt à écrire, n'aurait pas manqué de le dénoncer immédiatement.

Dans cette attaque, je ne vois que bassesse, lâcheté, méchanceté et bêtise.

Encore une fois, cela se fait au détriment de l'ensemble des Condillacois, car tout ceci à un coût financier et humain pour la commune.

Je suis certain que, tout comme moi, vous aspirez à retrouver un village paisible et harmonieux et que vous demandez la fin de ces actions délétères et sans fondement.

En espérant ne plus avoir à vous ennuyer avec ces affaires, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente journée.

Jacky GOUTIN

*Pour votre information, l'association Condillacoise Solidarité Elisa a reversé plus de 125000€ entre 2007 et 2019 à des familles d'enfants malades ou handicapés de notre région, de notre commune. Les subventions municipales auront représentées environ 10% de cette somme.*

### Maire:

Jacky GOUTIN 06 89 29 98 27

### Adjointe :

Christine DECREAENE 07 68 34 78 70

### Adjoint:

Roberto MARANGONI 06 47 83 14 45

### Conseillers municipaux:

Sandrine HEBERT 06 76 21 83 87

Marie-José LACHAUD 06 80 36 66 92

Odile MARANGONI 06 89 73 20 77

Loic BUREL 06 31 33 34 48

Raymond BUREL 06 70 18 14 94

Garry FAYOLLE 07 88 00 59 86

Olivier LOUBET 06 72 64 54 57

Florent SOULIER 06 71 97 33 80

Le Conseil Municipal se réunit régulièrement.  
Les dates sont communiquées et affichées en Mairie.  
Les conseils Municipaux sont publics, vous êtes donc les bienvenus.

Bulletin municipal disponible en Mairie et sur le site de la mairie.

# SOLIDARITE UKRAINE

**SOUTIEN  
AU PEUPLE  
UKRAINIEN**



## Collectes d'objets de première nécessité par Action Aides Internationales Pompiers

### Les objets collectés sont :

- Vêtements chauds pour bébés, enfants et adultes,
- Doudous, jouets,
- Lait et couches pour bébés,
- Produits médicaux (bandes, compresses, désinfectant, masques),
- Couvertures, sacs de couchage,
- Protections hygiéniques, coton, serviettes en papier,
- Kits d'hygiène (brosses à dents, produits gettes nettoyantes),
- d'hygiène corporelle, lin-
- Lampes torches + piles adaptées.

Merci de donner les produits propres, en état et dans contenu (l'inscrire sur le carton).

**ATTENTION Dernière minute plus de collecte pour l'instant car déjà trop volumineuse à Montélimar- Attendons de nouvelles demandes des associations -**

des cartons en précisant le

A déposer au centre d'incendie et de secours de Montélimar : 13 avenue de la

Feuillade 26200 MONTÉLI-

MAR (ZA du Meyrol) de 7h-19h tous les jours.  
Informations en mairie de Condillac, nous pouvons nous charger de les emporter à Montélimar.

### Hébergement de la population

Si vous souhaitez accueillir des réfugiés ukrainiens chez vous, signalez vous à la mairie par mail, téléphone ou à l'accueil et précisant le nombre de place disponible et le type de logement. Nous recensons les hébergements possible pour les transmettre à l'Association des Maires de la Drôme qui centralise. A ce jour nous dénombrons trois proposition sur Condillac.



Vous pouvez aussi contacter l'association Aide médicale et caritative France Ukraine à cette adresse mail : [hebergement@ukr.fr](mailto:hebergement@ukr.fr)

Selon le Haut Commissariat à l'ONU, plus d'un million de personnes a déjà fui l'Ukraine depuis le début de la guerre.

Les 27 pays de l'Union Européenne vont adopter une protection temporaire des Ukrainiens.

Il s'agit d'une directive de 2001, utilisée lors de la guerre au Kosovo, qui accorde une protection temporaire, une forme « d'asile » rapidement déclenchable.

Ce statut permettrait d'aider les réfugiés pendant 6 mois (durée reconductible) à rester sur le sol européen et à recevoir des aides, comme l'ADA, celle attribuée aux demandeurs d'asile en France.

Le but est qu'ils puissent repartir en Ukraine une fois la paix revenue.

### Plusieurs associations ont lancé des appels à des dons financiers.

Vous pouvez faire un don par carte bancaire ou Paypal sur le site de LA **CROIX-ROUGE** ou par chèque bancaire à l'ordre de « La Croix-Rouge française - Conflit Ukraine 2022 » à envoyer à l'adresse Croix-Rouge française CS 20011—59895 Lille cedex 9.

Autres choix d'associations : **L'Aide médicale et caritative France-Ukraine** créée en 2014 et qui assure l'envoi de convois humanitaires, site HelloAsso.

Il est possible d'envoyer un chèque à l'ordre de **AAIP** au Service Départemental d'Incendie et de Secours - 235 route de Montélier - 26000 VALENCE.

Il existe plusieurs autres choix à consulter sur le site « **Support Ukraine** »



# L'AGGLOMERATION

## BALADE POETIQUE



Dans notre vallée où serpente le Leyne, nous vous proposons une balade poétique et contée .

Nous sèmerons des mots au détour des chemins !

Cette activité vous est proposée par Mr COHEN-AKNIN André, romancier et poète. Ce colporteur nous invite à une évasion ponctuée de textes afin d'exacerber notre relation à la nature.

### « CHEMIN FAISANT

**Marcher dans un village, voir un papillon virevolter, des pierres danser, un enfant rire. Entendre les poèmes résonner entre terres et langues et chevaucher le vent vers un autre angle du ciel. »**

Avec les colporteurs-liseurs André Cohen Aknin, Geneviève Briot et Naïs.

Rendez-vous à la mairie le 30 Avril de 14 à 16h30 environ.

Inscription en mairie de Condillac ou à la médiathèque intercommunal de l'Agglomération de Montélimar.



## FIN DU RECENSEMENT

L'enquête de recensement communal vient de se terminer.

Nous remercions tout d'abord Mme Séverine Brachet, notre agent recenseur qui a passé du temps dans la gestion de la distribution et la récolte des questionnaires de l'INSEE.

Nous remercions aussi tous les habitants ayant contribué à la réussite de cette collecte.

Nous pouvons déjà établir le nombre de logements du village, ainsi que le nombre de résidences secondaires et l'estimation de notre population : 85 logements dont 62 résidences principales et 23 résidences secondaires en incluant les gîtes et logements vacants. Pour l'estimation de notre population, hélas, la démographie décroît encore, nous pouvons estimer à 133 le nombre de nos villageois, soit 7 de moins par rapport au précédent chiffre de 2018.

Pour rappel cette opération dirigée par l'Etat, permet d'établir le montant des aides que notre commune percevra pour permettre et améliorer son fonctionnement. (Equipements collectifs de notre bassin de vie)





# RANDO DES 15



## Découverte de la Valdaine

Venez découvrir des chemins magnifiques spécialement ouverts pour notre 18ème édition de la Rando des 15.

# PORTES EN VALDAINE



3 avril 2022 à partir de 8h

Salle des fêtes de Portes en Valdaine

### VTT

3 circuits  
de 20,27 et  
42 km.

### MARCHE

& TRAIL  
3 circuits  
de 12.5, 19 et  
2 km.

RANDO  
FAMILLE  
& MARCHE  
NORDIQUE  
7 km

Ravitaillements au départ, sur les circuits et à l'arrivée.

4€/7 km marche et 7€ pour les autres circuits (gratuit -12 ans)

Inscriptions sur place.



Michel Porte, Responsable VTT: 06 76 53 63 02

Jean-Claude Cêtre, Responsable Marche: 06 08 41 05 63

Claude Bleton, Président: 06 11 09 41 35

# LA NATURE ET NOUS

## AGROFORESTERIE

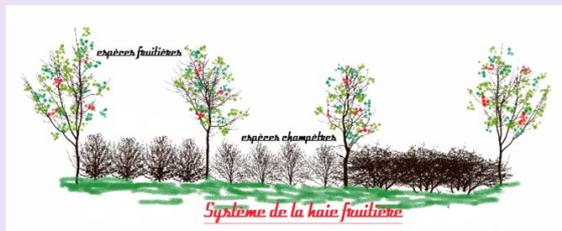
Depuis 1950, 70% des haies ont disparu des terrains agricoles français et continuent à diminuer. Pourtant, les haies intra-parcellaires permettent d'abriter des animaux auxiliaires de cultures, de lutter contre l'érosion des sols, d'améliorer la qualité et l'infiltration de l'eau dans le sol, de stocker du carbone et de s'adapter au changement climatique.

Hors forêt, les haies et les arbres associés aux cultures représentent une technique ancestrale économique et écologique. En luttant contre l'érosion, ils permettent aussi de produire du bois et donc d'apporter un complément de revenus. En France 25% des sols présentent un risque élevé de désertification. Prendre soin des sols c'est prendre soin de la VIE. Les arbres et les haies préservent les paysages en servant d'abris pour de multiples animaux.

En Drôme, 90 agriculteurs vont planter 50 km de haies et certains seront accompagnés par la Fédération de chasse. Les arboriculteurs et les viticulteurs drômois ont envie de travailler l'arbre. Les haies servent de brise-vent et d'ombrage dans notre département venté et sec. Les haies « antidérives » à feuillage persistant sont une solution vertueuse pour gérer la proximité avec les riverains des parcelles agricoles.

A Etoile-sur-Rhône, un dispositif expérimental associe la vigne à la culture de pêchers, haies arbustives et couverts végétaux afin d'étudier leur adaptation aux changements climatiques pour réduire le dépérissement progressif de la vigne tout en réduisant les intrants phytosanitaires.

Le remembrement avait trop chassé l'arbre et les haies bienfaitrices et conservatrices de variétés locales sauvages, la diversité génétique est nécessaire à la survie de la biocénose.



## LES ABEILLES

En 2020 la France comptait plus d'abeilles que 10 ans plus tôt ! Pourtant en proportion la production de celles-ci a fortement diminuée. En cause la consommation de pesticides en premier facteur de déclin. L'affaiblissement et le taux de mortalité sont alarmants et atteignent 30%.

Le gouvernement a annoncé un nouveau plan de bataille qui consiste à réintroduire temporairement les néonicotinoïdes dans les champs de betteraves en attendant de nouvelles solutions plus écologiques et l'épandage des produits phytopharmaceutiques à des horaires spécifiques pendant les périodes de fleuraison, horaires qui permettraient aux insectes d'éviter au maximum le contact avec ces produits car peu enclins à être sur les parcelles cultivées... Seulement ces horaires (2h avant et 3h après le coucher du soleil) ne satisfont personne car ces horaires en plein été correspondent à une période où les abeilles butinent encore sur les parcelles !

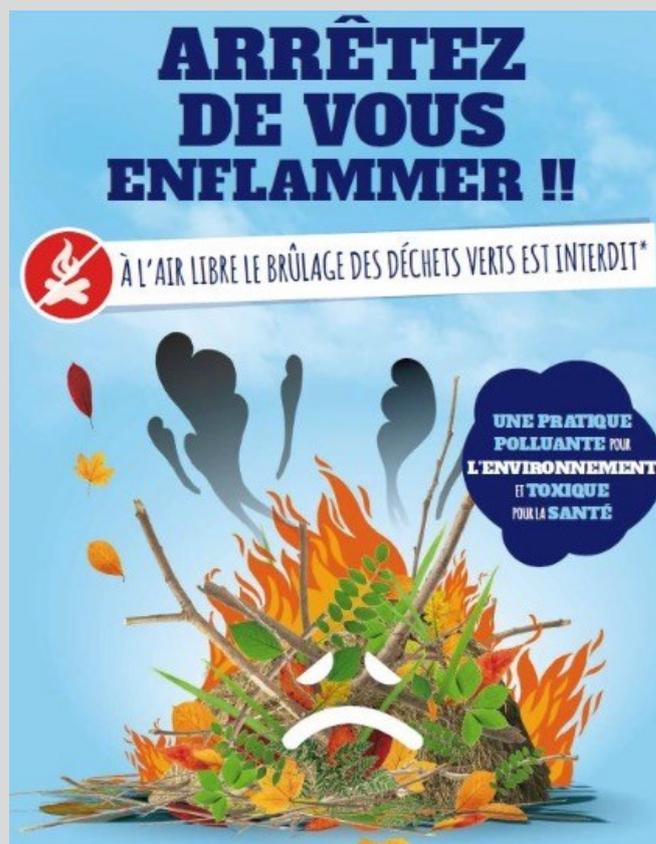
Et les agriculteurs veulent-ils travailler la nuit ? Ce sont de nouveaux questionnements qui semble-t-il ont été éludés en parti !

Ce nouveau plan de l'Etat, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier et pour 5 ans, prévoit un volet de formation pour les agriculteurs pour un partage de bonnes pratiques envers les insectes pollinisateurs : Dans le but de renforcer leurs connaissances sur les insectes sauvages et domestiques et mieux comprendre les menaces qui pèsent sur eux et sur... nous !



## POLLUTION ET RISQUES INCENDIES

**Depuis le 25 mars 2020, tout brûlage de déchets verts et végétaux, tout écobuage est à nouveau interdit selon l'arrêté n°26-2020-03-25-004, dans tout le département de la Drôme, et cela pour des raisons de santé publique et de lutte contre la pollution de l'air.**  
Préfecture de la Drôme.



## Défense Extérieure Contre l'Incendie

L'article L2225-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, créé par l'article 77 de la Loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, institue un nouveau pouvoir de police spéciale du maire : la police de la défense extérieure contre l'incendie. Il confie aux communes le soin d'assurer en permanence l'alimentation en eau des moyens de lutte contre les incendies. L'état a été confié au SDIS de chaque département la charge de rédiger un règlement départemental que les communes ont l'obligation de respecter.

Pour respecter cette obligation, le conseil municipal a décidé de faire réaliser un Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI). Après appel d'offre, la réalisation a été confiée au bureau d'étude SED situé à Grâne. Les intervenants de cette entreprise, chargé d'affaire et technicien, ont commencé à sillonner notre village pour mesurer les risques et nous proposer un schéma pluri-annuel nous permettant de mettre en œuvre le déploiement de réserves incendie ou de poteaux incendie. Ils seront amenés à approcher vos habitations pour en déterminer les surfaces et rechercher l'emplacement idéal pour chaque réserve incendie, merci de les accueillir avec gentillesse, ils travaillent pour votre sécurité.

Certains propriétaires seront contactés pour connaître les possibilités d'accord pour l'installation d'une réserve incendie sur des parcelles leur appartenant.

Nous reviendrons vers vous lorsque ce document stratégique sera finalisé, une présentation en mairie est prévue pour cela.



### Activité cynégétique.

La saison de chasse est terminée (fin février pour nous) malgré le fait que nous pouvions chasser jusqu'à fin mars, les prélèvements sur le sanglier sont légèrement inférieurs à ceux de l'an dernier, ce qui laisse supposer une bonne gestion avec une diminution des populations (estimée).

Les prélèvements sur le petit gibier sont très faibles malgré un hivernage de la bécasse des bois exceptionnel.

Notre projet de réintroduction perdreaux continu à évoluer avec de bons résultats. Nous constatons à ce jour la formation des couples.

La même opération vient d'être tentée à titre expérimental avec le faisan pendant la période de chasse, et il semblerait que nous observions quelques résultats.

Des comptages nocturnes ont été réalisés fin février, et les observations nous font constater une population importante de chevreuils et de lièvres.

### Divers.

Les travaux programmés sont les mêmes que l'an dernier (pose et entretien des clôtures pour protection des cultures, agrainage dissuasif pour le sanglier, entretiens divers...)

Manifestations programmées pour cette année : La journée boudins caillettes le 19 mars, une journée nettoyage nature le 02 avril (cette opération est organisée par l'ACCA suite à une demande de la Fédération des chasseurs de la Drôme qui souhaite y associer la commune et les habitants), l'assemblée générale courant mai (date non fixée à ce jour), le repas des chasseurs le 10 juillet « ouvert aux habitants de Condillac »

Bernard ROJAT

## Voisins Vigilants et Solidaires

Comme nous vous l'avons annoncé par une distribution dans vos boîtes à lettres, le conseil municipal a décidé d'adhérer à l'organisation Voisins Vigilants et Solidaires.

Je ne peux que vous inciter à vous inscrire sur le site et à télécharger l'application mobile.

Cette application que chacun d'entre vous peut utiliser est gratuite, elle vous permettra d'être averti en cas de mouvement suspect sur la commune mais aussi en cas d'incident comme une voirie coupée, des travaux sur les réseaux d'eaux ou d'électricité.

Elle permet aussi, pour ceux qui le veulent, de communiquer entre vous et la mairie avec vous.

Vous avez la possibilité de masquer vos coordonnées lors d'envoi de message, dans ce cas seules la mairie et l'organisation pourront les voir.

**Inscrivez-vous !**



**VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES**  
LE SITE WEB SECURISE POUR VOTRE VOISINAGE



Convivialité

Sécurité

Entraide



1 000 000  
de membres

- L'outil pour mieux vivre dans son quartier
- L'organisation de votre quartier simplifiée
- L'annuaire du voisinage accessible en un clic
- Le plus grand système d'alerte SMS voisins/mairie



Inscrivez-vous aussi, c'est simple et gratuit !  
[www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)

## VIE LOCALE

Les dates pour les distributions de compost à la déchèterie de Montboucher ont été arrêtées.

### Opération de printemps :

vendredi 01/04/22 de 14h à 17h30

samedi 02/04/22 de 9h à 11h45 et de 14h à 17h.

### Opération d'automne :

vendredi 30/09/22 de 14h à 17h30

samedi 01/10/22 de 9h à 11h45 et de 14h à 17h.

### **Maude DUCLOUX**

Ambassadrice du tri - Service Gestion des Déchets  
Montélimar Agglomération

### Complément d'information :

Les conditions restent identiques :

- déchèterie de Montboucher-sur-Jabron
- réservé aux particuliers
- sur présentation de la carte déchèterie
- limité à 500L par personne
- prévoir contenants et pelle
- compost 100% déchets verts

## MONTÉLIMAR-AGGLOMÉRATION INSTRUIT LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le dépôt et l'instruction en ligne répondent aux enjeux de simplification et de modernisation de l'action publique et s'inscrivent pleinement dans la démarche Action publique 2022.

### Les bénéfices de la démarche

Pour les usagers (ou pétitionnaires)

- Un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment
- Plus de souplesse grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplètes
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier
- Des économies sur la reprographie et l'affranchissement en plusieurs exemplaires

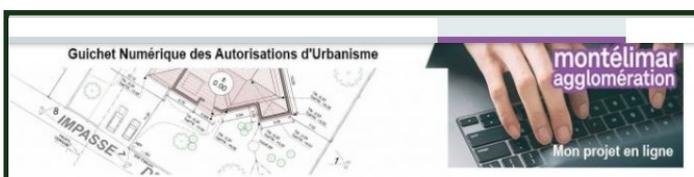
### Pour les services et les collectivités

- Une amélioration de la qualité des dossiers transmis aux services instructeurs
- Une meilleure traçabilité des dossiers et de leurs pièces
- Une meilleure résilience des services en cas de fermeture des guichets physiques

### Les autres acteurs de l'instruction

Services consultables publics et privés, contrôle de légalité, services de liquidation, bénéficient également de cette simplification grâce aux outils développés par l'Etat.

Les dossiers papiers sont toujours à déposer en mairie de Condillac.



**Nouveau !** au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Déposez vos demandes  
d'autorisations d'urbanisme  
@  **en ligne**

Pratique  
Écologique  
Rapide  
Interactif

Accessible partout, tout le temps

[www.montelimar-agglo.fr](http://www.montelimar-agglo.fr)

 /Au quotidien/Autorisations d'urbanisme DIA

ou sur :  
[mairie-condillac.fr/droits-et-demarches/urbanisme/](http://mairie-condillac.fr/droits-et-demarches/urbanisme/)

Pour rappel

SITE INTERNET DE LA COMMUNE : [mairie-condillac.fr](http://mairie-condillac.fr)

Nicole et Olivier Charmont  
235A chemin de Champ Coulon  
26740 Condillac



**Merci à notre annonceur**